

**POSTULAT pour l'amélioration de la cadence et de la desserte de la ligne de bus TPF n°1 Marly-Portes de Fribourg**  
**N° Post\_Leg. 2008-2011\_2010\_010**

Auteurs du postulat : Pierre-Olivier Nobs, Rainer Weibel

---

**Situation actuelle :**

Actuellement cette ligne est desservie à la cadence de 15 minutes et ce jusqu'à minuit.

**Situation future :**

Augmentation de la cadence à **7 minutes et demie, du lundi au vendredi de 5h à 19h.**

De 19h à minuit la cadence est d'un bus tous les quarts d'heure.

Le samedi et le dimanche, la cadence est d'un bus tous les quarts d'heure jusqu'à minuit.

**Amélioration de la desserte :**

**Création d'un arrêt supplémentaire** qui se situerait entre l'arrêt d'Agy et celui de Forum-Fribourg (par exemple devant l'Hôtel Ibis).

**En conséquence, nous demandons aux membres du Comité d'agglomération :**

D'inclure ces augmentations de cadences ainsi que la création de cet arrêt supplémentaire dans le prochain catalogue de prestations qui sera négocié conjointement entre l'Agglo et les TPF.

De rendre ces mesures opérationnelles dès 2011.

**Justification:**

L'urbanisation intense du plateau d'Agy génère des besoins accrus en matière de mobilité (installations sportives en plein développement, halle de basket, nouvelle piste de glace, nouvelles entreprises Groupe E, développement des activités à Forum Fribourg).

- Amélioration de l'utilisation du P+R
- Respect des engagements du plan directeur partiel du plateau d'Agy en vigueur depuis le 1er janvier 2006 qui lie les communes de Granges-Paccot et de Fribourg. Fiches n°1-8-12-17-18-20-21.
- Respect de la mesure M6 et M8 du plan de mesures pour lutter contre la pollution atmosphérique (en vigueur depuis le 8 octobre 2007).
- Anticipation des demandes de la Confédération pour le futur « Projet d'agglomération qui sera déposé prochainement à Berne (2011).
- Encouragement du transfert modal entre le TIM (transports individuels motorisés) et les TP (Transports publics) qui sont à la traîne dans notre agglomération en comparaison suisse.

**Pour information :**

**Un postulat identique a été déposé au Conseil Général de la Ville de Fribourg en décembre 2009.**

**Merci de votre attention.**

Date : 11 février 2010